

Conseil d'école n°1 RPI Genestelle Saint Joseph des Bancs

Lundi 13 novembre 2023 - 17h30

Présents : Jean-François Durand (maire Genestelle), Marion Boussaguet (Déléguee parents St Joseph des Bancs), Jacques Sébastien (Maire St Joseph des Bancs), Emilie Hallauer (enseignante Genestelle), Marion Imbert (enseignante St Joseph des Bancs), Ophélie Chevret-Artur (enseignante du lundi Genestelle), Valérie Mathieu (chargée des affaires scolaires Genestelle), Julien Charols (délégué parents de Genestelle), Anaïs Berret (CM2), Camille Mena-Charols (CM2).

Secrétaires de séance : Mmes Marion Imbert et Emilie Hallauer.

1. Rôle et attributions du Conseil d'école

Le Conseil d'école réunit la communauté éducative du RPI à savoir : les enseignantes des deux écoles ; les maires et adjoints chargés des affaires scolaires des deux communes ; les représentants des parents d'élèves élus par les parents d'élèves des deux écoles.

Toute la communauté éducative se rassemble pour évoquer des questions à l'échelle du RPI. Le Conseil d'école vote le règlement intérieur du RPI, donne son avis ou formule des suggestions sur tous les sujets liés au fonctionnement du RPI (par exemple la protection et la sécurité des enfants, la prévention des violences et du harcèlement, le budget, les projets communs aux deux écoles). C'est aussi un lieu d'échange d'informations pour les temps scolaires et périscolaires.

Les représentants de parents d'élèves jouent un rôle de relais et de médiateurs des autres parents TOUT AU LONG de l'année. Toute remontée peut se faire sur d'autres moments que les conseils d'école. Les remontées concernant les apprentissages en classe doivent se faire sur un autre temps qu'au conseil d'école.

2. Vote des conseils d'école communs et du règlement intérieur du RPI

Vote des conseils d'école communs pour le RPI pour l'année scolaire 2023/2024 : adopté à l'unanimité.

Lecture du règlement intérieur, rajout de deux points puis vote. Approuvé à l'unanimité.

3. Rentrée des deux écoles (effectifs, personnel enseignant, personnel périscolaire) :

Personnel enseignant :

Trois enseignantes : Ophélie Chevret-Artur (Genestelle les lundis), Emilie Hallauer (Genestelle mardis, jeudis et vendredis), Marion Imbert (temps plein St Joseph des Bancs)

Personnel périscolaire :

En l'absence de Virginie Baconnier, Célie Eldin assure le rôle d'ATSEM sur l'école de St Joseph jusqu'à fin décembre.

Le bus est assuré le matin par Nadine Cellier et le soir par le cantonnier de Genestelle.

Demande de Mme Hallauer : pendant ses journées de formation prévues à l'avance et remplacées, le maire de Genestelle peut-il assurer l'ouverture de l'école pour les remplaçants ? Oui.

Effectifs à la rentrée 2023-2024 :

St Joseph des Bancs : 12 élèves répartis de la façon suivante : 3 PS - 5 MS - 2 GS - 2 CP

Genestelle : 17 élèves répartis de la façon suivante : 4 CE1 – 4 CE2 – 2 CM1 – 7 CM2

Effectifs à venir 2024-2025 :

St Joseph des Bancs : 13 élèves : 3 PS - 3 MS - 5 GS - 2 CP

Genestelle : 12 élèves : 2 CE1 – 4 CE2 – 4 CM1 – 2 CM2

Les mairies stipulent qu'aucune dérogation ne sera accordée pour s'engager à maintenir les effectifs et ont une politique d'accueil pour favoriser cette volonté, notamment dans les logements communaux.

4. Informations sur les projets de l'année communs et des deux écoles

Le projet principal dans chaque classe reste de travailler et vivre ensemble ! Cela implique un travail de co-éducation parents/enseignants notamment au niveau des devoirs, les deux enseignantes notent un petit relâchement et demandent à tous de rester vigilants sur ce point.

St Joseph des Bancs :

Projet USEP – 3 rencontres sur l'année

- 7 décembre : Gymnase Lancelot de Privas – En route pour Paris
- Journée neige au PAL en janvier
- Raidillons en juin

Genestelle :

Participation au projet du prix Chronos avec la Médiathèque d'Aubenas autour des liens intergénérationnels. L'objectif est d'écrire un livre à partir d'interview de personnes âgées du village.

Correspondance scolaire avec une classe de CE2 de Bagneux et par conséquent projet éventuel de classe de découvertes à Paris (3 ou 4 jours), en cours de construction. Pour cette année scolaire car le projet a émergé des élèves en conseil de classe.

5. Budget OCCE et mairie (fournitures scolaires)

Dotation de l'année :

Budget fournitures scolaires : 52€ par enfant (année civile).

Genestelle : $17 \times 52 = 884$ euros

St Joseph des Bancs : $13 \times 52 = 676$ euros

Budget OCCE

Participation aux classes découvertes, aux projets artistiques, pour les frais liés aux activités sportives ou culturelles) : 38 € par élève soit 1 178 € au total (31 élèves x 38 €).

Genestelle : $17 \times 38 = 646$ euros

St Joseph des Bancs : $13 \times 38 = 494$ euros

Actuellement, pour cette année civile, il reste 138,69 euros de budget fournitures pour les 2 écoles confondues et 424,35 euros pour l'OCCE pour l'école de Genestelle et 465,02 euros OCCE pour l'école de St Joseph des Bancs.

C'est un choix commun aux deux écoles que de doter entièrement les élèves en fournitures scolaires.

Opération chocolat : mise en place d'une opération chocolat avec le chocolatier local Guillaume Cerdini pour aider à financer les projets de classe. Les tarifs sont les mêmes que ceux pratiqués en boutique, le chocolatier accorde une remise de 20 % aux écoles pour leur permettre de faire du bénéfice.

Projet photos de classe arrivera au cours de l'année au printemps.

6. Présentation du dispositif d'évaluation d'école

Le dispositif d'évaluation d'école est un dispositif national visant à réaliser un diagnostic de l'école afin de déterminer des axes de travail pour rédiger le nouveau projet d'école. Mmes Marion Imbert et Emilie Hallauer ont fait le choix de faire un travail commun pour le RPI, choix approuvé par le conseil d'école. L'ensemble de la communauté éducative est appelé à participer à ce travail.

Suite à la présentation du dispositif, les représentants des parents d'élève et des mairies se proposent de participer à ce travail, en recueillant les besoins et demandes fin de les faire remonter aux chargées d'école.

7. Présentation du plan pHaRe (lutte contre le harcèlement scolaire) et actions dans les classes

Le plan pHaRe est un dispositif national de lutte et prévention du harcèlement à l'école. La définition du harcèlement est rappelée : ce sont des insultes ou moqueries répétées sur le long terme, dans le but d'isoler un enfant du groupe, avec trois acteurs : le harceleur, le harcelé et les témoins. Seul un juge peut qualifier une situation de harcèlement scolaire.

Le projet de plan de prévention sur le harcèlement à l'école rédigé par les Chargées d'école est présenté, les membres du Conseil d'école sont invités à faire remonter les remarques avant validation du plan et communication aux parents d'élèves ainsi que sur les sites Internet des mairies.

Actions dans les classes réalisées ou envisagées :

- intervention de l'Infirmière scolaire à Genestelle sur ce sujet sous forme de discussion à visée philosophique
- mises en place des jeux théâtraux autour des situations de harcèlement
- questionnaire à partir des CE2
- régulation des conflits quotidienne et vigilance de tous sur ces sujets

Les enseignantes rappellent l'importance du respect des règles de vivre ensemble et de la communication entre enfants et entre membres de toute la communauté éducative pour que le climat scolaire continue d'être apaisé.

8. Questions diverses ayant été posées en amont de la réunion

Questions et demandes des élèves :

- installer un panier de basket à la cantine : sera fait avec la fin des travaux des plateformes sportives à Genestelle, prévue en juin.
- avoir une pompe pour gonfler les ballons de baskets : possible.
- réparer la petite cabane à la cantine à Genestelle : le cantonnier de Genestelle regardera si cela est possible .
- avoir des plots et des cordes à sauter : possible.
- proposer un nom pour l'école : possible aussi, à discuter en classe puis à proposer au Conseil d'école.
- réaliser une fresque en peinture sur la façade de l'école de Genestelle : à réfléchir, mais installer plutôt des panneaux en bois pour peindre directement dessus et vernir le tout pour que cela tienne dans le temps.
- réparer le filet du panier de basket à Genestelle : oui.
- installer des porte-manteaux à la cantine de Genestelle : oui.

Nouvelle tarification à la cantine :

Les deux mairies informent qu'une nouvelle tarification a été votée en conseil municipal avec la possibilité de bénéficier de la cantine à 1€. Les parents dont les enfants se rendent à la cantine doivent fournir à la mairie l'attestation du quotient familial pour déterminer les nouveaux tarifs de cantine.

Clôture du conseil d'école à 19h30.